



REGLEMENT

2026

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026

Rassemblement organisé en faveur des enfants malades et handicapés

1 - **RETRO-CLASSIC 53 / 2026 est organisé par le Lions Club « Guy de Laval », sur le site de l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt à Laval.**

Le but est de rassembler des véhicules motorisés anciens de collection et de prestige, afin de collecter des fonds pour ses œuvres sociales.

2 - Le samedi à partir de 8 heures, vérification des véhicules, de l'administratif suivi d'un briefing.

Le véhicule devra être en très bon état de présentation pour prétendre participer à la manifestation.

Tout dossier incomplet ne permettra pas au véhicule de participer.

Les véhicules devront être conformes au code de la route.

3 - Le permis de conduire est obligatoire et toute suspension d'ici l'évènement et au-delà ne permettra pas une participation du véhicule, une présentation sera exigée au moment du départ.

Le port du bracelet sera obligatoire pour les deux jours.

4 - Le nombre de véhicules est limité.

5 - Les plaques d'identification (fournies) seront posées à l'intérieur du pare-brise côté droit ou fixées sur le véhicule.

6 - Le samedi 12, une parade au cœur de Laval est prévue : Départ de l'hippodrome à 18 h – Retour avant 19 h 30. Le dimanche 13 à partir de 9 h, une balade d'une durée maximale de 2 heures permettra aux participants de découvrir les beautés de la campagne mayennaise.

Aucune portion chronométrée et respect strict du code de la route. Les véhicules pourront embarquer les passagers préalablement inscrits sous réserve de l'accord des conducteurs. Aucun dépassement n'est autorisé ; si un véhicule ne respecte pas ces consignes, il sera exclu sans pouvoir exercer un recours.

7 - Des baptêmes seront organisés le samedi 12 et le dimanche 13 de 10 à 17 h 30 avec les mêmes consignes

de sécurité.

8 - Le départ se fera dans l'ordre proposé par les commissaires.

9 - Le conducteur ne pourra accueillir plus de passagers que le nombre légal autorisé dans le véhicule.

10 - Le port du casque est obligatoire pour les véhicules le nécessitant. Le port de la ceinture de sécurité ou du harnais sont obligatoires.

11 - Des commissaires seront en place sur la ligne de départ et tout au long du parcours, ils assureront la sécurité des équipages, nous vous demandons de bien vouloir respecter leurs consignes.

12 - En cas de panne ou d'incident un numéro sera communiqué, il suffira de joindre la plateforme et bien rester sur place afin de bénéficier de l'assistance.

13 - Un comportement inadapté ou irresponsable entraînera l'exclusion immédiate de l'évènement. Il sera mis à disposition des conducteurs et co-pilotes un éthylotest (pour ceux qui souhaitent s'y soumettre).

14 - Cette manifestation n'est pas une course ; il s'agit d'un rassemblement avec balade à vitesse lente avec le plus grand respect pour les usagers et spectateurs qui seront tout au long du parcours et des baptêmes à la demande.

En cas de non-respect de ce règlement, l'organisateur ne pourra être tenu responsable des dommages liés aux conséquences de ce non-respect.

15 - Nous souhaitons que ces deux jours se passent dans la convivialité et le respect pour le public ainsi que pour l'organisateur.

16 - Aucune accélération ou démonstration de puissance ne seront acceptées sur la route comme sur l'exposition.

GUY DE LAVAL espère que ce week-end sera pour vous un bon moment de Passionnés.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de « Rétroclassic 53 » 2026 et l'accepte sans condition.

Nom : Date :

Signature

Site web : <http://www.retroclassic53.fr> Mail : inscription-retroclassic53@guidelaval.fr